

Vivre avec les fluctuations boursières

L'incertitude économique qui persiste chez de nos voisins du Sud secoue les marchés boursiers et inquiète, par le fait même, les investisseurs. Mais cette situation constitue également un bon prétexte pour faire le point et mettre de l'ordre dans vos finances.

Par Isabelle Paradis avec la collaboration de Jean-Rémy Deschênes, responsable affaires, Gestion du patrimoine, Mouvement Desjardins

Il est essentiel, à chaque étape de sa vie financière, d'avoir une vision globale de l'ensemble de ses besoins. La situation actuelle est tout indiquée pour faire un bilan de vos revenus et de vos dépenses, vérifier votre capacité d'épargne et, surtout, comprendre et gérer vos émotions en matière de placement. Pourquoi ne pas en profiter également pour revoir vos couvertures d'assurances. Sont-elles suffisantes pour vous protéger, vous et votre famille, en cas d'imprévus? Avez-vous prévu un testament, un mandat en cas d'incapacité, etc. ?

Faites-vous accompagner par les professionnels de votre caisse pour bénéficier d'une opinion objective sur votre situation. Il est très difficile, surtout en période de forte volatilité des marchés, d'être soi-même bon juge de la situation.

Adoptez un plan flexible, personnalisé, qui prend en compte non seulement votre propre situation, mais aussi celles de votre conjoint et de vos enfants.

Un profil d'investisseur, c'est rassurant !

Le profil d'investisseur sert d'outil de diagnostic pour mieux connaître vos habitudes en matière d'investissement au moyen d'une liste de questions et de mises en situation. Parmi ses nombreux avantages, il permet :

- d'établir la stratégie de placement la mieux adaptée à votre situation ;

- de mieux saisir les caractéristiques des placements composant votre portefeuille ;
- de définir le meilleur compromis possible entre le risque encouru et le potentiel de rendement souhaité, aux divers stades de votre vie financière ;
- de gérer les émotions inhérentes au fait que votre propre argent est en cause ;
- de cerner plus spécifiquement la nature et la portée de chacun de vos objectifs financiers ;
- de situer, sur une échelle de temps, la concrétisation de vos projets à court, moyen ou long terme ;
- d'apprécier tous les bénéfices d'une saine diversification de vos éléments d'actif ;
- de mieux saisir la nature et la portée des modifications à apporter, le cas échéant, à votre profil actuel ;
- de pleinement comprendre le sens des recommandations de votre conseiller financier. ■



Les cinq questions les plus fréquemment posées à un conseiller financier

Vous vous demandez comment réagir aux fluctuations des marchés boursiers ? L'incertitude économique vous inquiète peut-être, particulièrement ses répercussions sur votre vie, vos avoirs et vos biens ?

Par Isabelle Paradis avec la collaboration de Jean-Rémy Deschênes, responsable affaires, Gestion du patrimoine, Mouvement Desjardins

Dites-vous que vous n'êtes pas seul à appréhender l'incertitude des marchés. Les conseillers en finances personnelles et les planificateurs financiers des caisses Desjardins sont aussi là pour répondre aux questions qui préoccupent leurs membres.

1. Dois-je continuer de cotiser à mon REER ?

Oui. La décision de cotiser à son REER n'a rien à voir avec l'évolution des marchés financiers. Les paramètres de votre profil d'investisseur vous aideront à déterminer les placements à choisir ainsi que l'importance relative qu'il convient d'accorder à chacun. En plus de toujours être fiscalement avantageux, le REER permet, par exemple, de concrétiser plus rapidement des projets de retraite, d'études ou d'achat d'une propriété.

2. Dois-je modifier ma stratégie de placement en lien avec les fluctuations de la Bourse ?

Choisir l'épargne par versements périodiques permet d'épargner régulièrement et d'« entrer dans le marché » à divers moments, ce qui contribue à minimiser la volatilité ou les fluctuations importantes de votre portefeuille.

Il est essentiel d'investir avec une perspective à long terme, soit de cinq ans ou plus. Il faut également s'assurer d'être toujours à l'aise avec le niveau de risque de ses placements et le potentiel de rendement que l'on en espère. En temps de turbulence, certains privilégient le plus possible la protection du capital et les placements sécuritaires. D'autres au contraire entrevoient d'excellentes perspectives de gains lorsque les marchés boursiers sont à la baisse, comme c'est le cas actuellement. L'important est d'être à l'aise avec

votre stratégie de placement. Dans le cas contraire, il est peut-être temps de revoir votre profil d'investisseur ou d'en établir un, si ce n'est pas encore fait.

3. Dois-je en profiter pour rembourser plus rapidement mon emprunt hypothécaire ?

Oui, si vous avez de l'épargne non enregistrée, hors REER par exemple. Le remboursement plus rapide de l'emprunt hypothécaire constitue une bonne décision lorsque le rendement après impôts de votre épargne non enregistrée est plus bas que votre taux d'emprunt pour le prêt hypothécaire.

4. Est-ce le bon temps pour acheter une propriété ?

Acheter une propriété est toujours une bonne idée, à condition que ce soit le mode d'habitation que l'on souhaite véritablement. Il s'agit d'y aller d'abord selon

ses moyens financiers. Votre profil d'emprunteur constitue d'ailleurs un outil très utile pour vous aider à mieux composer avec l'évolution des taux d'intérêt. Des simulations, intégrant diverses variables, vous permettent ainsi de mieux comprendre la nature et la portée des choix que vous effectuez.

5. L'heure de la retraite a sonné. Dois-je la reporter à plus tard ?

Que vous soyez déjà à la retraite ou sur le point de quitter le marché du travail, certaines précautions sont conseillées. Elles s'appliquent constamment, quel que soit l'état des marchés financiers.

Recherchez l'expertise des professionnels de votre caisse pour faire le point sur votre situation et analyser les divers scénarios qui vous permettront d'utiliser, de manière optimale, le capital accumulé ;

Réviser votre profil d'investisseur (voir la page suivante), afin qu'il reflète davantage vos besoins et votre personnalité à ce stade crucial de votre vie financière, d'autant plus que la durée de votre retraite est susceptible d'être presque aussi longue que celle de votre vie professionnelle ;

Demeurez au fait de l'évolution de vos dépenses (comme les soins de santé et les loisirs) et de vos sources de revenus (notamment le rendement après impôts de vos placements non enregistrés) ;

Établissez un scénario réaliste et adapté à votre situation pour utiliser vos épargnes enregistrées, comme les REER ;

Rappelez-vous que l'inflation et l'épuisement prématuré du capital demeurent vos pires ennemis financiers à cette étape de la vie. ■

Desjardins, c'est du solide !

L'instabilité des marchés financiers vous inquiète ? Rassurez-vous... la solidité financière du Mouvement Desjardins n'est plus à prouver. Desjardins n'affiche aucun problème de liquidités et ses cotes de crédit, accordées par les plus prestigieuses agences de notation au monde (Standard & Poors, Moody's, Dominion Bond Rating Service), sont parmi les meilleures de toute l'industrie. Seules les caisses Desjardins bénéficient de la protection du Fonds de sécurité Desjardins. Depuis sa création en 1949, aucune caisse n'a présenté de bilan négatif. Selon la prestigieuse compilation du magazine *Global Finance* de New York, Desjardins est passé en 2011 du 25^e au 20^e rang parmi les institutions bancaires les plus sûres dans le monde. Pour une seconde année consécutive, Desjardins devance toutes les grandes banques américaines à ce chapitre.